

Réf: Dossier N° 020413

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BO REGARD OPTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, LOT 3596,ILOT
321

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 02/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BO REGARD OPTIQUE »

Objet : - VENTE DE MONTURES OPTIQUE,
- VERRES
- CORRECTEURS
- ACCESSOIRES
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, LOT 3596,ILOT
321

Dirigeant(s) : M AKOUANDI KARL LOIC YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02657 du 26/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18669/GTCA/RC/2021 du 26/07/2021

